

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE ENSEIGNE POUR LAJEUNESSE ET FRÈRES

Beaupré, le 22 octobre 2019 – Dans le cadre du Fonds régional d’embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d’une nouvelle enseigne chez *Lajeunesse et frères*, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

L’inauguration de cette enseigne a été dévoilée en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de la municipalité de L’Ange-Gardien, de Monsieur Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, de Monsieur Christian Lajeunesse et de Monsieur Yvan Lajeunesse, copropriétaires de *Lajeunesse et frères*.

«*Nous sommes heureux de cette nouvelle enseigne et nous en sommes fiers,* », précise M. Yvan Lajeunesse.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux jusqu’à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l’aide financière s’élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d’obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d’au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256, poste 208
paysages@developpementcdb.com